

Burton DEM. TRANS. Jean Louis René
soldat 3^e b. 3^e N. 8^e batt. M. 3754
+ de 13-9-14 à Münster (liste 509C)
et à Münster (liste 509C) (Allemand) liste régimentaire (l+R.)
n° 6

Signalé M.D.N. en la 2^e à Münster et
restitué à la famille le 8^{me} 1-67.

Conus^t de l'Ort^{me} / P.F.N. n° P/655 du 13-2-11
enr: liste laquelle donne ren^t concernant
Mdm. 061^e/936300 du 13-9-11, envoi liste

dommages ren^t ce

M^r J. J. Jaeger 16 Rue de l'Etuve à Bruxelles
le 12-4-23 dem. de considérer comme établie et
annuler la dmd. transf^r sa belle mère M^r magde Jan Ex
étant malade (B.E)

SE 1053 le 16-4-23 à M^r Paulet Lamb^t 116 Rue du Coq
Seraing / M^r transm. copie lettre de M^r J. J. Jaeger
N'ayant jamais reçu d'autre lettre de M^r Jaeger,
que celle ci, et qu'autre la dmd. de restitut^r n'a pas
pas été introduite par ce dern^r, dem. quelle suite
il y a lieu d'y réservier.

M^r Carot. Secré^t FNC Seraing (au nom de M^r
Lambert Paulet Burton) le 19-4-23 Ann. de

prendre en considération la 1^{re} demande de restituer introduite par eux la mère de Burton Jean la abandonne quelques jours après la naissance et ne s'est jamais occupé de lui. L'enfant a été élevé par sa grand-mère, après la mort de cette dernière il fut confié à son autre fille qui s'est mariée avec M^r Paulet et a élevé l'enfant comme un propre fils. (B5)

M^r Jean Van Ex 16^e Rue de l'Ecuier 16^e Bruxelles le 5-4-23 dem. détails nécessaires pour remettre la dépouille de son fils en Belgique (B5)

SE 1764 le 3-5-23 à M^r Jean Van Ex. La dmd. présente la rapatriement du corps de son fils n'a pas été introduite dans le dossier fixé. Pour ce faire, en août 1921 une dmd. fut introduite par M^r et M^r Paulet-Burton, parents adoptifs de son fils, suite pourra y être réservé. Dem. si elle est d'accord à ce sujet.

SE 2128 le 6-6-23 au Mdn. transm. en communication dossier relatif à la restitut^{ion} du corps, de la dmd. a été introduite par M^r Paulet-Burton, avec prière de faire conn^{ue} la décision. Il est à remarquer que notre lettre du 3-5-23 envoyée 1^{er} pli recommandé à M^r Van Ex, est restée sans réponse.

Burton, Jean Louis Honore
Sol^{te} 3^e AFN 8^e B^e M 57541

Modn o61-148830 le 14-6-23 fait savoir que la mère du sol^{te} Burton, ne s'étant jamais occupée de son enfant, fait non de ménage et qui a obtenu l'allocation de la pension aux parents adoptifs c.a.d à l'oncle et à la tante, Mr et M^{me} Daull-Burton, il autorise à restituer à ces derniers le corps de sol^{te} Burton et à considérer comme nulle la cmd introduite par M^{me} Van Ex. En ret² dossier (B7)

SE 3278 le 20-6-23 à M^{me} Jules Garot - Secrétaire FNC Le corps sera restitué aux parents adoptifs et non à la mère.

M^{me} Van Ex - 10-8-25 - dem hanfet (47)

SE 593 - 17-8-25 M^{me} Van Ex - donne entr^é

M^{me} Charon - 18-8-25 - dem entr^é hanfet pour la mère du mil (47)

SE 606 - 24-8-25 M^{me} Charon - donne entr^é

9

B 8271. — Imp. M.D.N. — 5,000 ex.